

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°22 du 13 juin 2008

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°34

INSTRUCTION N° 0-33562-2008/DEF/EMM/ORJ

modifiant l'instruction n° 580/DEF/EMM/PL/ORA du 16 septembre 2002 relative à l'organisation du commandement en Atlantique et en Manche, mer du Nord (à jour de son erratum du 4 octobre 2002).

Du 19 mai 2008

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « organisation, réglementation et affaires juridiques ».*

INSTRUCTION N° 0-33562-2008/DEF/EMM/ORJ modifiant l'instruction n° 580/DEF/EMM/PL/ORA du 16 septembre 2002 relative à l'organisation du commandement en Atlantique et en Manche, mer du Nord (à jour de son erratum du 4 octobre 2002).

Du 19 mai 2008

NOR D E F B 0 8 5 0 9 7 1 J

Texte modifié :

Instruction n° 580/DEF/EMM/PL/ORA du 16 septembre 2002 (BOC, 2002, p. 7431. ; BOEM 113.4).

Référence de publication : BOC N°22 du 13 juin 2008, texte 34.

L'instruction n° 580/DEF/EMM/PL/ORA du 16 septembre 2002 est modifiée comme suit :

Au point 2.2, ajouter après le cinquième alinéa, l'alinéa suivant :

« - d'un « adjoint soutiens et finances », pour l'exercice de ses attributions de coordination du soutien dans l'arrondissement maritime, en particulier dans les domaines de la logistique générale, des finances, de l'administration et des affaires juridiques. Cet adjoint est également directeur du commissariat de la marine à Brest ; »

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,
major général de la marine,*

Jacques LAUNAY.